

**RAPPORT N°7 : REPRÉSENTANT AU CFA DU LIVRADOIS-FOREZ**

Monsieur le Président expose :

Les statuts de l'association pour la Gestion du Centre de formation des apprentis et de promotion du Livradois-Forez prévoient un siège pour le Président de la Communauté de Communes et également un second pour un élu, afin de représenter la communauté de communes aussi bien au CA qu'à l'AG.

M. le Président propose Mme Stéphanie Allègre-Cartier, Vice-présidente en charge de l'Enfance-jeunesse à ALF.

Sur proposition du Président,

**Délibération,**

il vous est proposé :

- d'approuver la désignation de Stéphanie Allègre-Cartier comme représentant d'ALF au CFA du Livradois-Forez.